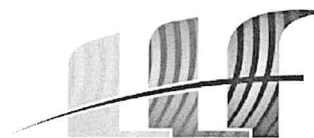




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lycée La Fayette

Champagne-sur-Seine • Fontaineroux

DOSSIER INSCRIPTION

Année scolaire 2025/2026

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA REFUSE**

www.lyceelafayette.fr

Site de Champagne-sur-Seine
Place des Célestins – 77430 Champagne-sur-Seine
tél : 01.64.69.54.10

Site de Fontaineroux
847, route de Fontaineroux – 77850 Héricy
tél : 01.60.39.50.00

SITE DE FONTAINEROUX :

DIPLOME NATIONAL DU BREVET PROFESSIONNEL [DNB PRO]

- 3^{ème} Prepa-Métiers

SECONDE PROFESSIONNELLE / Famille des métiers

- Métiers des Transitions Numérique et Energétique [MTNE]
- Métiers de la Réalisation d'Ensembles Mécaniques et Industriels [REMI]

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL [1^{ère} - TER]

- Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique [CIEL]
- Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques [TRPM]
Option Réalisation et Suivi de Production [RSP]
Option Réalisation et Maintenance des Outillages (RMO)

POST-BAC – BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR [BTS]

- Conception des Procéssus de Réalisation de Produits :
Option A : Production unitaire Option B : Production serielle

SITE DE CHAMPAGNE :

VOIE PROFESSIONNELLE

- CAP Electricien [ELEC]
- CAP Equipier Polyvalent de Commerce [EPC]
- Métiers de la Beauté et du Bien Etre [MBBE]
- Métiers de la Relation Client [MRC]

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL [1^{ERE} - TERM]

- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements connectés [MELEC]
- Esthétique, Cosmétique, Parfumerie [ECP]
- Coiffure [COIF]
- Métiers du Commerce et de la Vente [MCV]
Option A : Animation et gestion de l'espace commercial
Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE [2GT]
- BACCALAUREAT GENERAL [1^{ERE} - TERM]
- Spécialités : NSI – SI – MATHS – SVT – PHYSIQUE CHIMIE
- BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE [1^{ERE} - TERM STI2D]
Systèmes d'information et Numérique [SIN]
Innovation Technologique et Eco Conception [ITEC]
Energie Environnement [EE]

POST-BAC

- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR [BTS]
ElectroTechnique [ET]
Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique [CIEL]
Option A : Informatique et Réseaux [IR]
Option B : Electronique et Réseaux [ER]
- CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES [CPGE]
Physique Techno et Sciences de l'Ingénieur [PTSI]
Physique Technologie [PT*]
Adaptation Technicien Supérieur [ATS]
FCIL Perruquier cheveux synthétiques « perruques en scène »

INSCRIPTIONS 2025/2026 SUR LE SITE DE CHAMPAGNE

RESPECTER LES PLANNINGS ET HORAIRES

- ➔ Attestation d'assurance sera à fournir à la rentrée
- ➔ REGIME DES ELEVES : voir fiche et pièces à joindre au POLE INTENDANCE
- ➔ PFMP : document à remettre au POLE STAGE EN ENTREPRISE
- ➔ FICHE MEDICALE A REMETTRE au POLE INFIRMERIE
- ➔ INSCRIPTION INTERNAT : selon les places disponibles et priorité à l'éloignement du domicile, une confirmation sera envoyée en juillet.

POLE VIE SCOLAIRE :

Les documents à fournir

- ☐ La fiche de renseignement jointe
- ☐ Autorisation de sortie
- ☐ 4 photos récentes (avec nom et prénom au dos) pour les documents administratifs et d'intendance
- ☐ 1 photocopie de la carte d'identité de l'élève
- ☐ 1 photocopie de la carte d'identité des représentants légaux
- ☐ Une attestation de sécurité sociale (ou copie de carte vitale) de l'élève
- ☐ Une copie intégrale du livret de famille
- ☐ Notification d'affectation et exeat de l'établissement d'origine obligatoire
- ☐ Attestation de recensement (pour les élèves de plus de 16 ans)
- ☐ Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation de l'image d'une personne mineure

Si nécessaire :

- ☐ 1 photocopie du jugement de divorce indiquant la personne responsable de l'élève
- ☐ 1 procuration officielle indiquant la personne chez qui réside l'élève au cas où celui-ci n'habiterait pas chez ses parents
- ☐ La fiche de renseignements médicaux confidentiels
- ☐ Une copie de la notification de la MDPH le cas échéant
- ☐ Pour une première inscription au lycée et le cas échéant : une copie du PAP

Facultatif :

- ☐ Bulletin d'adhésion à l'association lycéenne « Maison des lycéens » (MDL)

Classes de seconde GT ET PRO :

- ☐ Autorisation participation journée d'intégration



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à :
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à :
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2025-2026

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __/__/__

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ____

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : ____ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : ☐

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : ☐Nom de famille* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité : ☐

La personne en charge, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse.☐ Non, je refuse.

Vous-même :

Nom de famille* (1) : _____

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ____/____/____ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) : _____

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?☐ Oui ☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : _____ Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) : _____

Son prénom 1* (3) : _____ Son prénom 2 : _____ Son prénom 3 : _____

Sa date de naissance* : ____/____/____ Son pays de naissance* : _____

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____/____/____

Signature : _____

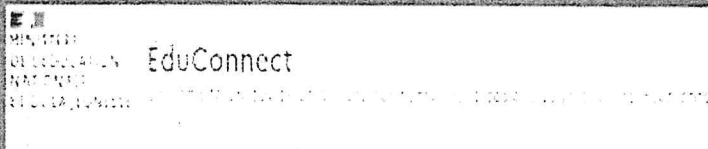
Demande de bourse de lycée 2025/2026

La procédure de demande de bourse LA PLUS SIMPLE est de valider :
« **consentir à l'étude automatique de mon droit à bourse** » sur **EduConnect** :

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

JE CONSENS À L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE MON DROIT À BOURSE

lors de l'inscription de mon enfant au lycée, sur **EduConnect**.



AVANTAGES

⇒ **JE N'AI PLUS AUCUNE FORMALITÉ À REMPLIR
DURANT TOUTE LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT
DANS LE 2ND DEGRÉ.**

⇒ **LES INFORMATIONS TRANSMISES SONT
CONSERVEES ET PERMETTENT LE REEXAMEN ANNUEL
AUTOMATIQUE DE MA SITUATION.**

Les élèves ayant déjà consenti, sur Educonnect, au droit à la bourse en 2024/2025 n'ont aucune démarche à faire

Non : Prénom : Classe :

Résidence : ☐ Chez ses parents ☐ Garde alternée ☐ Chez légal 1 ☐ Chez légal 2

Autorisation de sortie

☐ Régime Autorisé « A »

Lycéen : J'autorise mon enfant à sortir selon les heures de l'emploi du temps, pendant les heures libres (prévues ou non), pendant la pause méridienne et durant les récréations (matin et après-midi). Les familles sont informées que lors de ces sorties autorisées, la responsabilité de l'établissement est entièrement dégagee.

Elève de 3^{ème} : J'autorise mon enfant à sortir après son dernier cours, y compris s'il termine ponctuellement plus tôt que prévu par son emploi du temps habituel. Les élèves de 3^{ème} sont, en vertu du règlement intérieur, interdits de sortie durant la journée (heures libres, récréations et pause méridienne).

☐ Régime Non autorisé « NA »

Je n'autorise mon enfant à sortir de l'établissement qu'à la fin de son emploi du temps.

INFORMATIONS

Les élèves majeurs sont considérés comme étant du régime « A » de fait.

Aucune autorisation de sortie ponctuelle ne sera accordée sur simple appel téléphonique : un écrit signé envoyé par mail est possible (la vie scolaire vérifiera l'authenticité par un appel téléphonique).

Régime d'autorisation de sortie d'internat

☐ Aucune autorisation de sortie le mercredi après midi

☐ Autorisé à sortir le mercredi après midi (après le repas et jusqu'à 17h30)

☐ Autorisé à sortir le mercredi (dernière heure de cours) jusqu'au jeudi (première heure de cours)

Date :

Signature du responsable légal 1	Signature du responsable légal 2	Signature de l'élève

FICHE INSCRIPTION INTENDANCE

2025-2026

Nom du représentant légal :

Email :

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

EXTERNE

- ☐ RIB OBLIGATOIRE (Pour les boursiers au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)

DEMI-PENSIONNAIRE

1- Ancien élève

- ☐ 1 chèque de 40 € par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée La Fayette), en espèces ou sur l'application TurboSelf
- ☐ 1 chèque de 5 € si besoin d'une nouvelle carte de cantine
- ☐ RIB OBLIGATOIRE (Pour les boursiers au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)
- ☐ Attestation de paiement de la CAF avec le nom des enfants et le quotient familial du mois précédent OU Attestation de restauration scolaire 2025/2026 de la CAF ou à télécharger sur le site (procédure jointe)

2- Nouvel élève

- ☐ 1 photo
- ☐ 1 chèque de 40 € par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée La Fayette) ou en espèces
- ☐ 1 chèque de 2.50 € pour la carte de cantine
- ☐ RIB OBLIGATOIRE (Pour les boursiers au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)
- ☐ Attestation de paiement de la CAF avec le nom des enfants et le quotient familial du mois précédent OU Attestation de restauration scolaire 2025/2026 de la CAF ou à télécharger sur le site (procédure jointe)

INTERNE

- ☐ RIB OBLIGATOIRE (Pour les boursiers au nom du représentant qui en a fait la demande **impérativement**)
- ☐ Attestation de paiement de la CAF avec le nom des enfants et le quotient familial du mois précédent OU attestation de restauration scolaire 2025/2026 de la CAF ou à télécharger sur le site (procédure jointe)
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité des deux parents (Recto/Verso)
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Nom et adresse des employeurs

Le paiement de l'internat s'effectuera à réception de la facture en cours de trimestre soit par chèque(s), soit en espèces, soit par virement bancaire ou via l'application TurboSelf

Fait à, le / /

Signature du représentant légal
(Obligatoire)

Restauration scolaire 2025-2026

Bénéficiaire de la tarification au Quotient Familial pour tous les élèves
et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

(Rappel des tarifs 2025-2026 en dernière page)

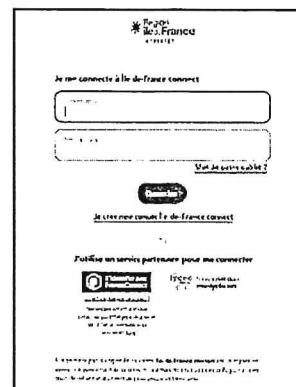
Pour les familles allocataires CAF

2 possibilités :

- Editer une attestation Région QF CAF à partir du site de la Région
- Editer son attestation de paiement CAF à partir du site de la CAF

→ EDITER UNE ATTESTATION REGION QF CAF SUR LE SITE DE LA REGION

1. Rendez-vous sur www.iledefrance.fr/equitables pour consulter les tarifs et accéder à la calculette ou directement sur : www.calculette-qf.iledefrance.fr pour toute question, composez le 0 800 075 065, appel gratuit depuis un poste fixe
2. Créer un compte avec Île-de-France connect ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : FranceConnect ou monlycee.net (ENT).
3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « scolarisation publique »
4. Cliquez sur « oui je suis allocataire CAF »
5. Munissez-vous du code postal de votre domicile et de votre n° DOSSIER CAF (anciennement intitulé « n° allocataire CAF ») et rendez-vous sur la calculette du site www.iledefrance.fr/equitables ou sur www.calculette-qf.iledefrance.fr pour obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF. Cette attestation est renseignée directement par le site de la CAF et est l'équivalent d'une attestation de paiement CAF ou figure le QF et les membres du foyer. Recevez-la par courriel ou téléchargez-la. Conservez une copie de votre attestation si une justification vous est demandée.



Si votre numéro de dossier CAF n'est pas reconnu par la calculette, retournez en arrière et cliquer sur « non je ne suis pas allocataire CAF » (voir paragraphe « non-allocataire CAF »)

→ EDITER UNE ATTESTATION DE PAIEMENT CAF DEPUIS L'APPLI OU LE SITE DE LA CAF

Pour rappel, lorsque vous utilisez l'application « CAF mon compte » ou le site CAF.FR, le document que vous devez fournir est l'« Attestation de paiement », sur laquelle figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « Attestation de quotient familial ».

Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

1. « Mes attestations »
2. « Attestation de paiement »
3. « Pour le mois de ... » (mois en cours)
4. « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».

En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal à votre domicile. En téléchargeant votre attestation de paiement, vous pouvez ensuite vous l'envoyer par mail ou l'imprimer.

Pour toute question, composez le 0 800 075 065, du 15 mai au 12 juillet et du 26 août au 4 octobre 2024, 8h30 à 18h.

Pour les familles non-allocataires CAF

- Pour vous inscrire à la restauration scolaire et bénéficier de la tarification au quotient familial, éditez une attestation Région QF à partir du site de la Région en suivant les étapes ci-dessous
1. Rendez-vous sur www.iledefrance.fr/equitables pour consulter les tarifs et accéder à la calculatrice ou bien directement sur : www.calculatrice-qf.iledefrance.fr, pour toute question, composez le 0 800 075 065.
 2. Créer un compte avec Île-de-France connect ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : FranceConnect ou monlycee.net (ENT).
 3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « scolarisation publique »
 4. Cliquez sur « Je ne suis pas allocataire CAF », si vous n'êtes pas allocataire CAF ou si vous êtes allocataire mais que votre n° de dossier n'était pas reconnu.
 5. Renseigner les ressources du foyer demandées. Pour les allocataires CAF dont le n° de dossier n'était pas reconnu, nous vous invitons à suivre ce parcours et à renseigner le montant de votre dernière allocation CAF dans la case « prestation familiale » ainsi que toutes les autres ressources du foyer.

Détail des revenus	Déclar. 1
Total des salaires et assimilés ⁴	20 000
Déduction 10 % ou frais réels	- 2 000
Salaires, pensions, rentes nets	18 000
Revenu brut global	

6. Editer votre attestation REGION et transmettez LES PIECES OBLIGATOIRES AU SERVICE INTENDANCE DE VOTRE LYCEE, pour permettre la prise en compte de votre quotient familial :

- ❖ Photocopie de l'intégralité de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (ou de 2 avis d'imposition si vous vivez en concubinage, ou que vous êtes dans une autre situation particulière ayant impliqué une imposition non commune)
- ❖ Photocopie de l'intégralité du livret de famille
- ❖ Photocopie des prestations familiales (MSA ou CAF) de moins de 3 mois à la date de la demande de l'établissement (si vous aviez coché avoir perçu des allocations familiales) que vous êtes allocataire MSA ou CAF
- ❖ L'attestation Région téléchargée

RAPPEL DES TARIFS 2025-2026 www.iledefrance.fr/equitables

Tarifs des repas pour l'année scolaire 2025-2026, à payer au ticket ou au forfait :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS AU TICKET	0,50 €	1,80 €	2,02 €	2,23 €	2,45 €	2,66 €	2,86 €	3,43 €	4,01 €	4,58 €
TARIFS AU FORFAIT*	0,20 €	1,50 €	1,72 €	1,93 €	2,15 €	2,36 €	2,56 €	3,13 €	3,71 €	4,28 €
Prise en charge Région sur le coût moyen d'un repas (10 €)	95 à 98%	82 à 85%	80 à 83%	78 à 81%	76 à 79%	74 à 77%	72 à 75%	66 à 69%	60 à 63%	54 à 57%

(*) Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseil d'administration du lycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 € par repas.

Besoin d'aide ?

Elève

Nom :

Prénom :

Classe :

Sexe : ☐ M ☐ F

Tel. Élève :

Régime : ☐ DP ☐ Externe ☐ Interne

Informations relatives à la santé

Nom du médecin traitant :

Numéro de **Sécurité sociale** (joindre la copie de la carte vitale ou attestation) :

Vaccinations : pour les nouveaux inscrits au lycée, joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie de la partie vaccinations du carnet de santé.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

- Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ? ☐ OUI ☐ NON
- Avait-il un PAI (projet d'accueil individualisé) l'an passé ? ☐ OUI ☐ NON
- Bénéficie-t-il d'un suivi actuellement (psychologique, ergo ou autre) ? ☐ OUI ☐ NON
- Bénéféciait-il d'aménagements scolaires l'an passé ? ☐ OUI ☐ NON

Dans le cadre d'un PAP ☐

Ou PPS (MDPH) joindre la notification si possible ☐

- A-t-il déjà bénéficié d'aménagements aux examens précédemment ? ☐ OUI ☐ NON

En cas d'urgence, j'autorise à ce que mon enfant soit transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté à sa problématique. La famille est immédiatement avertie par l'établissement ou le service de secours. Un élève mineur ne pourra sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille.

Vu et pris connaissance le :

Nom et signature du représentant légal :

FICHE MEDICALE CONFIDENTIELLE

si nécessaire (A mettre sous enveloppe)

Année scolaire 2025/2026

Fiche à compléter et à remettre sous enveloppe cachetée, à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière de l'éducation nationale, si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire

Identité de l'élève

Nom :

Classe :

Prénom :

Portable élève :

Informations médicales

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières que vous jugerez utiles à porter à la connaissance de l'établissement :

Souhaitez-vous la mise en place d'un PAI (Projet d'accueil Individualisé) pour votre enfant ?

☐ OUI

☐ NON

Souhaitez-vous que cette dernière information soit communiquée à l'équipe éducative ?

☐ OUI

☐ NON

En fonction des renseignements que vous aurez précisé, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire un PAI, conformément à la circulaire numéro 2003-135 du 08 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Vu et pris connaissance le :

Nom et signature du représentant légal :

**Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation
de l'image d'une personne mineure
PHOTOS DE CLASSE 2025**

École ou établissement scolaire : _____ Lycée La Fayette
Tél. : 01 64 69 54 10 Code postal / Commune : 77430 Champagne sur Seine
Année scolaire : _2025_ / _2026_ Classe de : _Toutes les classes_

1- Finalités envisagées

__Photos en groupe classe et individuelles des élèves pour une vente au profit de la Maison des Lycéens

2- Modalités de prise de vue

Date(s) d'enregistrement _____ Lundi 15 et mardi 16 septembre 2025 _____
Lieu(x) d'enregistrement : Lycée La Fayette

3- Modes d'exploitation envisagées

Autorisation*	support	Conservation	Étendue de la diffusion
X OUI	Logiciel de vie scolaire	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire
X OUI	Trombinoscope	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement.
X OUI	Pour un usage collectif dans sa classe	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement
X OUI	Projection collective	1 année scolaire	Usage collectif dans les classes des élèves enregistrés

4- Consentement de l'élève

- ☐ On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.
☐ On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.
Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, mon image
Nom prénom de l'élève :

Signature :

5- Autorisation parentale

Je (Nous) soussigné(e)(s) : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresse]

Et [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresses à préciser si différentes]

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de : [Nom – Prénom de l'élève]

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

- ☐ autorise(ons) la captation de l'image de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son établissement scolaire.
☐ n'autorise(ons) pas la captation de l'image de l'enfant.

Merci d'écrire lisiblement le mot « **REFUS** » : _____

Fait à

Le Signature (s) :

6- Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpd@ac-créteil.fr Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

7- Mentions légales

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Année scolaire **2025-2026** Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) :

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms)

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) LYCEE LA FAYETTE (ville)

En classe de (niveau, diplôme, spécialité)

☐ Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

☐ N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant "[...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal

Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2024-2025

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) :

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms)

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté Décret no 2023-765 du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

☐ Le compte bancaire de mon enfant en tant que bénéficiaire direct de l'aide.

Pièces à joindre : photocopie pièce d'identité du lycéen, autorisation du représentant légal, RIB du lycéen.

☐ Mon compte bancaire en tant que représentant légal.

Pièces à joindre : photocopie pièce d'identité du lycéen, autorisation du représentant légal, RIB du représentant légal, photocopie de la pièce d'identité du titulaire du compte bancaire.

Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, acte de naissance).

En conformité avec ce choix, je :

Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend mon enfant sont exactes ;

Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées le paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal

[Document à conserver en établissement en cas de contrôle par l'ASP]

Pièces à fournir pour Allocation PFM

Nom du lycéen(ne) :

Prénom de lycéen(ne) :

Classe :

Madame, Monsieur,

Afin que vous puissiez obtenir le versement de l'allocation pour la période de formation en milieu professionnel que votre fils(le) va effectuer cette année.

Merci de nous fournir une photocopie des pièces suivantes :

- ☐ Pièce d'identité du lycéen(ne) ;
- ☐ RIB du lycéen(ne) si c'est sur ce compte que vous souhaitez obtenir le versement ;
- ☐ RIB du représentant(e) légal(e) si c'est sur ce compte que vous souhaitez obtenir le versement ;
- ☐ Pièce d'identité du titulaire du compte bancaire ;
- ☐ Autorisation parentale pour le versement de l'allocation (document ci-joint).

Document complémentaire pour les mineurs :

- ☐ Document justifiant de la qualité de représentant(e) légal(e) du lycéen(ne) (livret de famille ou acte de naissance).

Cordialement.

Madame, Monsieur,

Votre enfant, en classe de SECONDE (générale et technologique ou professionnelle) ou en 1CAP (ELEC ou EPC) aura une journée d'intégration en forêt selon le calendrier suivant :

- **MERCREDI 10 SEPTEMBRE : 2GT1 et 2GT2**
- **JEUDI 11 SEPTEMBRE : 2MRC1, 2MRC2 et 1CAPELEC, 1CAPEPC**
- **VENDREDI 12 SEPTEMBRE : 2MBBE1, 2MBBE2, 2MBBE3**

Cette journée d'intégration se déroulera de 8H30 à 16H25 avec un **départ** de l'établissement et un **retour obligatoire au lycée**.

Nous vous remercions donc de **fournir dès la rentrée scolaire l'attestation d'assurance de votre enfant**.

Cette journée est obligatoire. Elle sera l'occasion pour l'élève d'apprendre à connaître différemment les autres élèves ainsi que les enseignants, de vivre une journée « sportive » dans la forêt de Fontainebleau.

Même dispensé d'EPS, l'élève doit assister à la journée sauf contre-ordre médical à présenter avant le stage au lycée.

Merci de nous informer par courrier à retourner au professeur principal le jour de la rentrée toute information qui nous serait nécessaire pour gérer votre enfant en forêt (anciennes blessures, allergies, asthmes, phobies, difficultés particulières...)

Veuillez prévoir une tenue adaptée à la marche, aux petits jeux sportifs : jogging, baskets, T-shirt, sweat-shirt ainsi qu'aux conditions météorologiques du jour : vêtements assez chauds pour le matin, protégeant de la pluie le cas échéant. (Sauf en cas de tempête ou de pluies incessantes, la journée sera maintenue).

PREVOIR un PIQUE-NIQUE

(Sauf pour les internes qui auront un panier repas fourni par le lycée)

Au minimum, emmener **1,5 l** d'eau. (En forêt, nous ne disposerons d'aucun point d'eau.)

Prévoir aussi un sac pour remporter ses déchets à l'issue de la pause déjeuner, l'éco-citoyenneté commence là.

Sportivement,

L'équipe EPS.

Monsieur, Madame..... parent(s), responsable(s) de
l'élève en classe de..... a (ont) pris connaissance de
l'ensemble des informations concernant la journée D'INTEGRATION en classes de seconde et
1CAP.

Signature(s)

Madame, Monsieur,

Votre enfant, en classe de 2 MTNE 1, 2 ou 3 ou 2 REMI sera en stage d'EPS sur deux journées en ce tout début d'année.
En fonction de sa classe, il sera en stage :

- **Judi 4 septembre et Vendredi 5 septembre** pour les 2 MTNE3 et 2 REMI
- **Lundi 8 septembre et le Mardi 9 Septembre** pour les 2 MTNE1 et 2 MTNE2

Ce stage représente le regroupement des 30 minutes hebdomadaires que les élèves n'ont pas dans l'année. En effet, les élèves devraient avoir 2H30 d'EPS par semaine et, sur Fontaineroux, ils font 2 heures et ce stage de course d'orientation. Dès lors ce stage est obligatoire et noté. En classe de seconde, il est l'occasion pour l'élève d'apprendre à se connaître différemment, de vivre deux journées dans la forêt de Fontainebleau, d'apprendre à gérer ses efforts et enfin connaître les bases de la course d'orientation en forêt.

Même dispensé d'EPS, l'élève doit assister au stage sauf contre-ordre médical à présenter avant le stage au lycée.

Merci de nous informer par courrier à retourner au professeur principal le jour de la rentrée toute information qui nous serait nécessaire pour gérer votre enfant en forêt (anciennes blessures, allergies, asthmes, phobies, difficultés particulières...)

Veuillez prévoir une tenue adaptée à la course d'orientation : jogging, baskets, t-shirt, sweat-shirt mais aussi adaptée à la météo du jour : prévoir des vêtements assez chauds pour le matin, protégeant de la pluie au cas où. Sauf en cas de tempête ou de pluies incessantes, le stage sera maintenu.

Les élèves partiront en bus de Fontaineroux à **8H35** et rentreront avant **17H20** pour que les élèves transportés puissent prendre les transports sans souci.

Le pique-nique est à prévoir.

(sauf pour les internes qui auront un panier repas fourni par le lycée)

Au minimum, il faut emmener **1,5 L d'eau** (aucune autre boisson). Nous allons en forêt de Fontainebleau et ne disposerons d'AUCUN POINT D'EAU.

Les internes prévoirons une **gourde d'eau** qui s'ajoutera à la bouteille qu'ils auront pour le pique-nique.

Seuls les internes auront un pic-nique fourni par le lycée.

Prévoyez des sacs pour remporter les déchets à l'issue de la pause déjeuner, l'éco-citoyenneté commence là.

Cordialement,

L'équipe EPS.

Monsieur, Madame..... parent(s), responsable(s) de
l'élève en classe de..... a (ont) pris connaissance de l'ensemble
des informations concernant le stage d'EPS en classes de seconde.

Signature(s)

Le stage se déroule au niveau de la Croix de Toulouse (vers Bois-le-Roi) L'élève
est autorisé à rester sur le site de la Croix de Toulouse à 16H25 **OUI NON**
est autorisé à quitter Fontaineroux dès le retour du bus. **OUI NON**

Signature (s)

Le lycée La Fayette accueille au sein de l'établissement une association (loi 1901) pour promouvoir des activités périscolaires d'ordre culturel, sportif ou ludique : la **Maison des lycéens (MDL)**.

Quelques exemples d'initiatives et d'activités développés par l'association :



AMENAGEMENT DES LIEUX DE VIE

Billard, Tables de tennis de table, Ballons, Baby foot, Jeux de société, Télévision, etc.



VIE DE L'ETABLISSEMENT

Participation aux événements, remise des diplômes, etc.

La MDL héberge des clubs : cinéma, informatique, musique, etc.



ORGANISATION DE SORTIES

Paint-ball, Laser-Game, Koézio, Cinéma, Escape game, Parcs de loisirs, Accrobranche, Patinoire, Bowling, etc.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Adhère à l'association Maison des lycéens du lycée La Fayette pour l'année 2025/2026 et s'engage à respecter le règlement de l'association.

Cotisation :

- ☐ **15 euros** pour les demi-pensionnaires et externes
- ☐ **20 euros** pour les internes

Païement :

- ☐ Espèce
- ☐ Chèque, 'NOM Prénom classe' de l'élève au dos, et à l'ordre de la MDL du Lycée La Fayette

Fait à _____ le : _____

Signature des responsables légaux